

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations

Une majorité de responsables de plus de 55 ans à la tête des exploitations de la région

En 2020, près de 79 000 chefs et co-exploitants sont à la tête des exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine. Ils sont moins nombreux et plus âgés qu'en 2010. Plus de la moitié des exploitations sont dirigées par au moins un responsable de 55 ans ou plus. Cette proportion est plus élevée dans les exploitations de grandes cultures. Parmi les responsables de plus de 60 ans, près d'un tiers ne pensent pas arrêter leur activité dans les trois prochaines années, et plus d'un tiers ne savent pas ce que deviendra l'exploitation. Un quart envisagent une reprise, le plus souvent dans le cadre familial.

Une population agricole vieillissante

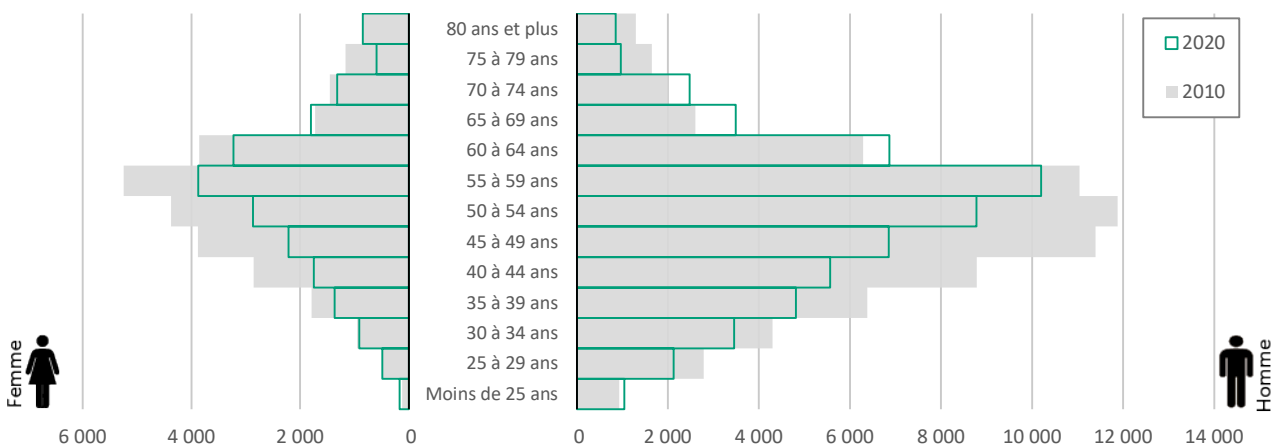
En 2020, **78 919 chefs et co-exploitants** dirigent les exploitations agricoles de Nouvelle-Aquitaine. Plus d'un quart sont des femmes, une proportion en diminution par rapport à 2010.

Corollaire de la baisse du nombre d'exploitations, le nombre des responsables agricoles diminue de 21 % entre 2010 et 2020. Cette population a également vieilli (*figure 1*) : les exploitants sont âgés en moyenne de **52,3 ans** en 2020 (un an de plus que la moyenne nationale) contre 51,2 ans en 2010. En spécialisation grandes cultures,

l'âge moyen atteint 55 ans. Il est de 49 ans chez les chefs des élevages de porcins ou volailles.

Si la part des responsables de moins de 40 ans se maintient autour de 18 %, celle des personnes de 60 ans ou plus augmente, 28 % en 2020 contre 22 % dix ans plus tôt. Sur la même période,

Graphique 1 : Pyramide des âges des exploitants agricoles
Des exploitants moins nombreux et plus âgés



Champ : Nouvelle-Aquitaine, hors structures gérant les packages collectifs.
Source : Agreste - Recensements agricoles



le nombre de dirigeants diminue dans la plupart des tranches d'âge, mais il augmente chez les hommes de 60 à 75 ans. Il est stable voire en légère augmentation chez les moins de 25 ans, hommes et femmes.

Les 36 523 exploitants « seniors » de 55 ans ou plus, susceptibles de partir à la retraite dans les 10 ans à venir, représentent en 2020 46 % des dirigeants (ils étaient 39 % en 2010). Cette proportion atteint la moitié des exploitants dans les Landes et en Dordogne et 54 % dans le Lot-et-Garonne (figure 2). À l'inverse, les Deux-Sèvres, les Pyrénées-Atlantiques et la Creuse présentent la proportion de personnes de plus de 55 ans la plus faible de la région avec respectivement 42 % et 43 %.

Une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant sénior

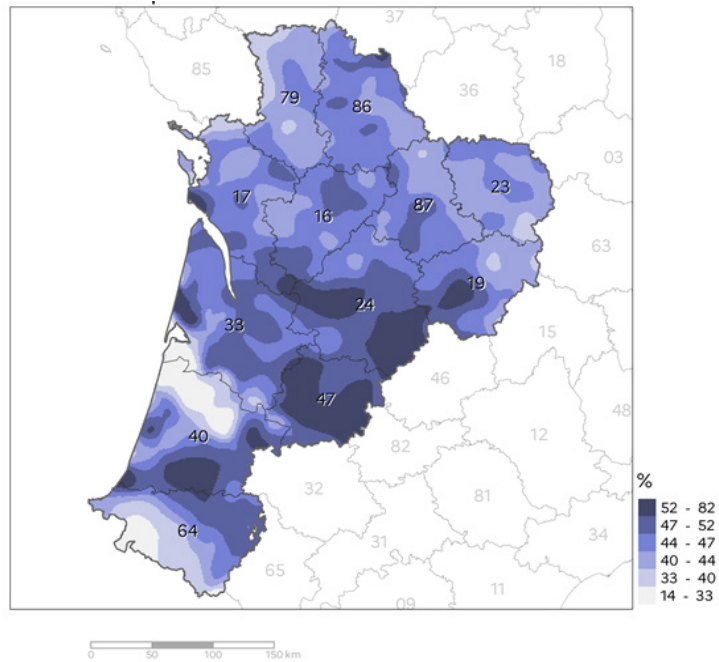
En 2020, en Nouvelle-Aquitaine, plus de la moitié des exploitations sont dirigées par au moins une personne ayant 55 ans ou plus. Ces exploitations occupent 47 % de la SAU régionale. Cette proportion varie selon les spécialisations (figure 2). Elle est la plus élevée en grandes cultures et cultures fruitières. À l'opposé, elle est la plus faible dans les élevages de porcs et volailles et en maraichage-horticulture. On observe en parallèle chez ces derniers la plus grande proportion d'exploitations dirigées uniquement par des responsables de moins de 40 ans (21 %). Les exploitations dirigées par au moins un agriculteur « sénior » sont à 64 % des micro et petites exploitations (définition en fin de document), 6 points de plus que celles dirigées uniquement par des exploitants de moins de 40 ans.

Cette augmentation de la proportion des seniors dans la population agricole est en partie liée au report de l'âge de départ à la retraite sur une population nombreuse de « baby boomers ». On peut penser qu'un rééquilibrage naturel de la pyramide des âges devrait s'opérer dans les années à venir.

La population des dirigeants « seniors » est peu féminisée, avec 22 % de femmes. Plus d'un tiers des exploitations régionales en Agriculture

Plus d'exploitants seniors en Dordogne et dans le Lot-et-Garonne

Part des exploitants de 55 ans ou plus



Champ : chefs d'exploitations et coexploitants
données Agreste recensement agricole 2020 - lissage à l'exploitation à 20 km - fond carto d'après IGN Adminexpress 2020 - proj. LAEA
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Biologique et 45 % des exploitations commercialisant en circuit-court sont dirigées par au moins un responsable ayant plus de 55 ans.

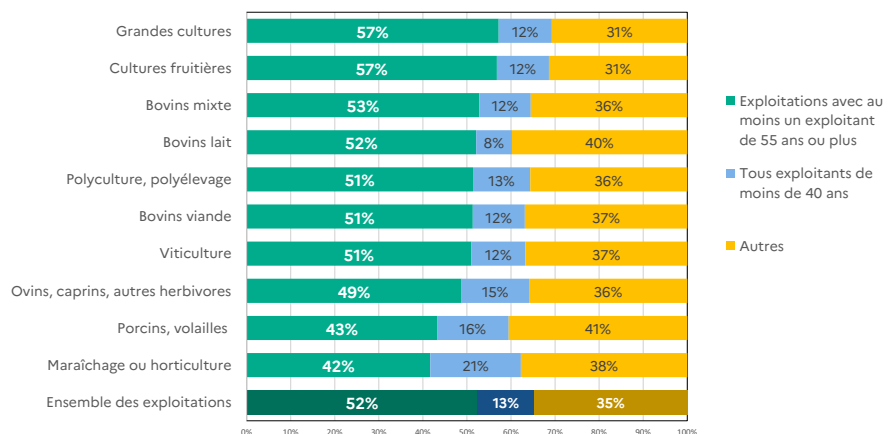
Une large majorité d'agriculteurs n'envisage pas la disparition de leur exploitation, et un tiers reste indécis sur leur avenir

La question de leur devenir est particulièrement pressante pour les exploitations dirigées par un chef

ou co-exploitant ayant déjà dépassé 60 ans. En 2020, elles sont 18 840 en Nouvelle-Aquitaine, représentant 29 % des exploitations et 20 % de la SAU régionale avec 778 000 ha.

Sur l'ensemble de ces exploitations, plus du tiers des dirigeants ne savent pas ce que deviendra leur exploitation dans les trois prochaines années, représentant 211 000 ha. 34 % n'envisagent pas de départ prochainement et 23 % indiquent qu'ils pensent transmettre

Graphique 2 : Part des responsables d'exploitations selon leur âge, par spécialisation
57 % des exploitations de grandes cultures et de cultures fruitières dirigées par au moins un responsable sénior



Champ : Nouvelle-Aquitaine, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

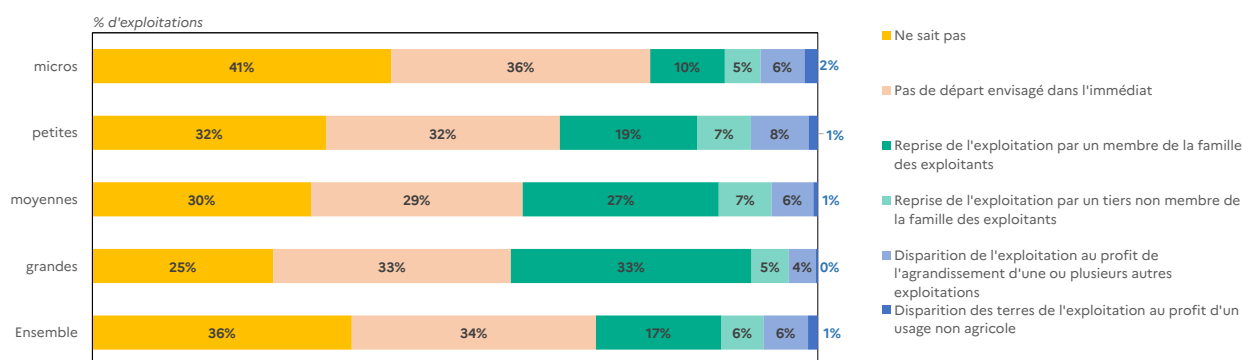
leur exploitation. L'agrandissement représenterait 42 000 hectares, pour 1 158 exploitations. La disparition au profit d'un usage non agricole est envisagée de façon marginale.

La proportion d'incertitude diffère selon le statut de l'exploitation. Elle

est plus élevée dans les exploitations individuelles (39 %) que dans les sociétés (27 %). C'est en spécialisation bovin lait que la proportion d'exploitations disposant d'un projet de reprise est la plus élevée : 37 %. Pour les exploitations de grandes cultures, 37 % des dirigeants ne savent

pas et 34 % n'envisagent pas un départ immédiat. En viticulture, 28 % des exploitations disposent d'un projet de reprise. Pour 35 % d'entre elles, aucun départ n'est envisagé dans les trois ans.

Graphique 3 : Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations*
Un tiers des chefs et co-exploitants des grandes exploitations envisagent une reprise dans le cadre familial



*exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans
Champ : Nouvelle-Aquitaine, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Qui sont les chefs d'exploitations installés après 2010 ?

En 2020, en Nouvelle-Aquitaine, un quart des exploitations sont dirigées par des responsables installés après le dernier recensement de 2010. Sans surprise, ils sont en moyenne plus jeunes même si 21 % d'entre eux sont âgés de 55 ans ou plus. Les femmes sont mieux représentées parmi ces chefs d'exploitation, elles comptent pour 34 % des effectifs. Moins souvent installés dans le cadre familial, ces chefs, plus jeunes, ont un niveau de formation plus élevé : les trois quarts ont suivi une formation de niveau baccalauréat, 41 % une formation supérieure. Ils sont le plus souvent à la tête de micro ou petites exploitations. Les fermes que dirigent ces chefs en 2020 sont plus fréquemment conduites en agriculture biologique et plus souvent impliquées dans la vente en circuits courts. La part de ces « nouveaux » installés est la plus importante en maraîchage, en particulier en culture de légumes et/ou champignons où elle s'élève à 44 %. À l'opposé, les exploitations spécialisées en élevage sont celles où la part des chefs et co-exploitants installés après 2010 est la plus faible : 13 % en bovins lait et 19 % en bovin viande. En viticulture, ils représentent un quart des dirigeants.

Tableau

Moins d'installations dans le cadre familial, la part du bio et des circuits courts en augmentation

	Exploitations* avec un chef installé après 2010	Exploitations* avec un chef installé en 2010 ou avant	Ensemble des exploitations
Part de femmes cheffes d'exploitation	34%	20%	23%
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	62%	78%	73%
Age moyen du chef d'exploitation	42,7 ans	56,3 ans	53,0 ans
Part de chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus	21%	57%	48%
Part des chefs avec un niveau de formation au moins égal au baccalauréat	71%	45%	51%
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	41%	21%	26%
Part des micro et petites exploitations	64%	57%	58%
Part des exploitations vendant en circuit court	30%	20%	23%
Part des exploitations en agriculture biologique	18%	9%	11%

* hors exploitation dont la gestion est assurée par un prestataire

Champ : Nouvelle-Aquitaine, hors structures gérant des pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En France métropolitaine, 79 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 16 % sont dirigées par deux exploitants et 5 % par plus de deux exploitants.

L'âge décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

Les exploitants **seniors** cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées « micro », les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, « petite » celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, « moyenne » celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et « grande » celles de plus de 250 000 euros de PBS.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'année d'installation correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

Publications régionales :

- « Recensement agricole 2020 - 64 000 exploitations agricoles en Nouvelle-Aquitaine » - Agreste Nouvelle-Aquitaine Études n°28, décembre 2021
- « Recensement agricole 2020 - La main-d'œuvre agricole non familiale progresse » - Agreste Nouvelle-Aquitaine Études n°36, juin 2022

Publications nationales :

- « Recensement agricole 2020 - Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer » - Agreste Primeur n°4, mars 2022
- « Recensement agricole 2020 - Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » - Agreste Primeur n°5, décembre 2021